

Remise de la médaille des Justes

à Paul Haviland

Dimanche 3 juin, dans la salle des fêtes, la médaille des Justes parmi les Nations a été décernée à titre posthume à Paul HAVILAND, représenté par ses enfants Nicole MARIC-HAVILAND et Jack HAVILAND, ses petits enfants et ses arrière-petits enfants. Cette médaille a été remise à la famille de Paul HAVILAND par Monsieur OREN BAR-EL, Premier Secrétaire aux affaires économiques et scientifiques auprès de l'Ambassade d'Israël en France.

En 2003, une exposition organisée au musée Minerve à Yzeures nous avait montré le talent de Paul HAVILAND dans le domaine de la photographie.

C'est le sauvetage pendant la 2ème Guerre mondiale de Georges-Gabriel PICARD, juif alsacien, qui élève Paul HAVILAND à la qualité de Juste des Nations. Cette reconnaissance est la plus haute distinction civile décernée par l'Etat d'Israël. Cet honneur est accordé à toute personne non juive qui a apporté son aide et contribué à sauver la vie d'au moins un juif. A ce jour, plus de 2 600 Français, identifiés par Yad Vashem, littéralement "un monument, un nom", à la suite de témoignages, ont mérité cette reconnaissance.

Leurs noms accompagnent une plaque intitulée "Hommage de la Nation aux Justes de France" dévoilée le 19 janvier 2007 au Panthéon par le Président de la République et Madame Simone VEIL, ancienne déportée. Elle porte cette inscription : "Sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d'occupation, des lumières, par milliers, refusèrent de s'éteindre. Nommés "Justes parmi les Nations" ou restés anonymes, des femmes et des hommes, de toutes origines et de toutes conditions, ont sauvé des juifs des persécutions antisémites et des camps d'extermination. Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité."

Cet hommage, reconnaissant aux Justes de France une place légitime auprès des grands hommes de notre pays, a fait suite à l'inauguration le 14 juin 2006 du "Mur des Justes", érigé au Mémorial de la Shoah, à côté du "Mur des Noms", où sont gravés ceux des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944.

En l'occurrence, il s'agit de fixer la mémoire des victimes, mais aussi celle des sauveteurs, et des rescapés de la Shoah qui ont participé à la fondation de l'Etat d'Israël. Il s'agit également de transmettre aux générations à venir l'indispensable et nécessaire méfiance à l'égard des tentations totalitaires et dictatoriales.

En se portant au secours de Georges-Gabriel PICARD, le gardant sous son toit, et lui donnant une sépulture dans le cimetière d'Yzeures, Paul HAVILAND, en défiant la folie criminelle de l'occupant, a fait œuvre de solidarité et d'humanité. Les siens peuvent être fiers de ses actes courageux. Yzeures-sur-Creuse partage cette fierté. Notre village fut ce jour-là très honoré d'être le lieu de cette cérémonie, et de compter parmi



M. Jack HAVILAND et Mme Nicole MARIC-HAVILAND, enfants de Paul HAVILAND, et leur famille étaient entourées de M. Victor KUPERMINE, Délégué régional du Comité français pour Yad Vashem, M. le Docteur CHARLEY-DAÏAN, M. André COHIGNAC, Président de l'Association France-Israël de la Région Limousin, M. Michel KINER, Adjoint au maire de Limoges, M. Yves MAVEYRAUD, Conseiller général du Canton de Preuilly-sur-Claise, M. Serge ABOUKRAT, dont le témoignage est à l'origine de la remise de cette médaille, M. Jacques BODY, Président honoraire de l'Université François Rabelais de Tours, M. le Général VIALATTE, ami de la famille HAVILAND et amoureux des paysages yzeurois, M. Alain CHARTIER, maire, de conseillers municipaux et adjoints. De nombreux invités avaient tenu à être présents pour manifester leur sympathie à la famille HAVILAND. Cette remise de médaille fut suivie d'un vin d'honneur et d'une visite au cimetière.

Cette cérémonie fut doublement empreinte d'émotion quand, M. Michel KINER, adjoint au maire de Limoges mais également historien et écrivain, rapporta un événement qui s'est déroulé à la même période dans la région de Limoges et qu'il relate dans un livre qui fait autorité sur l'histoire de cette époque. Il s'agit en fait du sauvetage d'une autre famille juive dans la région de Limoges par Jean HAVILAND, frère de Paul HAVILAND. Celui-ci recueillit l'épouse et les enfants d'un homme de religion juive poursuivi pour des faits de résistance. Sans hésiter, il prit cette femme à son service, lui donna une protection en la dissimulant aux recherches des occupants. Cet événement était inconnu de l'assistance lors de la remise de cette médaille des Justes. Le petit-fils de Jean HAVILAND, Eric HAVILAND, présent à cette cérémonie, l'apprit ce jour-là. Cette nouvelle marqua tous les participants. Ce 3 juin 2007, la distinction décernée à Paul